



Règlement particulier du Championnat de Luxembourg de Trial 2018



En date du **25 mars 2018** le Trial Club Warken organisera un Trial à **Warken**.

La manifestation se déroulera conformément au règlement Trial FIM (sauf pénalisations, voir article 7 ci-dessous), au code sportif de la MUL et sous le présent Règlement Particulier, lequel pourra être consulté au bureau officiel.

L'épreuve compte pour le Championnat National Luxembourgeois et le Championnat de Belgique 2018 de Trial.

1. Inscriptions

Les inscriptions doivent être rédigées sur la formule officielle d'engagement, qui doit être remise au Directeur de course ou son adjoint le jour même de la manifestation.

Droit d'inscription pour les **pilotes licenciés** : **10 € (championnat lux.)**

Droit d'inscription pour les pilotes **non licenciés** : **40 €**.

2. Catégories

Modernes:	Experts Gentlemen / Juniors	Seniors Randonneurs	Débutants
Classic:	Gentlemen	Randonneurs	Débutants

3. Contrôle administratif

Le contrôle administratif aura lieu le jour de la manifestation **entre 8.30 et 9.55 hrs.**

Un briefing des pilotes obligatoire aura lieu 5 minutes avant le départ près du secrétariat de la manifestation.

4. Départ et choix des sections

Le départ de toutes les catégories est à 10 hrs.

Pour chaque tour, le pilote peut choisir librement la section pour commencer et continue ensuite dans l'ordre.

5. Parcours

Le parcours comprend 3 tours de 10 sections.

Le temps total alloué à chaque pilote est de 6 heures 30 minutes.

6. Suiveur / mécanicien

Suivant règlement Trial FIM 2018 art. 2.11, le suiveur/mécanicien ne sera pas autorisé à pénétrer au-delà des délimitations des sections, à moins qu'un officiel ne l'invite à le faire, pour des raisons de sécurité.

7. Pénalisations

A. PENALITES

- Par pied posé au sol sur un élément ou sur un obstacle:	1 point
- Par appui d'une partie du corps sur un élément ou sur un obstacle (coude, genou, ...):	1 point
- Par arrêt appui d'une partie de la moto sur un élément ou sur un obstacle (guidon, repose-pied):	1 point

Ces pénalités pourront être additionnées jusqu'à un maximum de 3 points.

B. ECHEC

Sera considéré comme échec et pénalisé par 5 points :

- Déchirer un ruban qui définit les limites de la section ou une séparation interne.
- Le coureur ou son motocycle casse, enlève, renverse ou passe au-dessus d'une signalisation, piquet ou flèche, provoquant la remise en place de la signalisation par le Commissaire.
- Le coureur descend de sa machine et pose les deux pieds à terre du même côté ou derrière l'axe de la roue arrière de la machine.
- La roue arrière franchit une porte avant la roue avant.
- Le coureur reçoit une aide externe.
- Le coureur ou sont assistant change la condition d'une section.
- Le coureur passe entre les portes d'une autre catégorie quelle que soit la direction.
- L'assistant pénètre dans une section sans l'invitation du Commissaire.
- Défaut d'entrer dans une section si le coureur se présente au Commissaire.
- Le motocycle effectue une boucle fermée, en coupant ses traces avec les 2 roues.
- Arrêt du moteur avec un appui, ou un ou deux pieds.
- Reculer avec un pied ou plusieurs pieds au sol.

Tous les échecs doivent être signalés par le Commissaire par un coup de sifflet immédiat.

IMPORTANT

- **Pas de „Non-stop“ .**
- **Le recul est autorisé sous réserve que le pilote ne mette pas pied à terre.**
- **L'arrêt de progression est autorisé.**

8. Réclamations

Suivant règlement Trial FIM 2018 art. 5.31

9. Prix

Se verront attribué un prix les trois premiers pilotes de chaque catégorie.

10. Remise des Prix

La remise des prix aura lieu 15 minutes après l'arrivée du dernier coureur classé.

11. Officiels

Directeur de course : MOUSTY Ken


